

« Marghem ne doit pas chercher des coupables mais des solutions »

ÉNERGIE La ministre compétente est attendue ce mercredi à la Chambre

- Quid de la N-VA dans la crise énergétique ?
- Nous avons interrogé Bert Wollants, parlementaire, partisan du nucléaire.
- « La ministre doit apporter des réponses et rassurer le marché », pour éviter et le black-out et la hausse des prix.

ENTRETIEN

Député fédéral N-VA, expert en énergie pour son parti, membre de la commission Economie à la Chambre, où la ministre de l'Énergie Marie-Christine Marghem (MR) doit s'expliquer ce mercredi, Bert Wollants revient sur le risque d'un black-out en novembre, les responsabilités, les solutions, selon lui.

La ministre de l'Énergie se produit à la Chambre ce mercredi, qu'attendez-vous d'elle ?

Qu'elle fournisse des informations sur les raisons pour lesquelles nous en sommes là et, surtout, qu'elle soit en mesure d'offrir des garanties pour ce qui concerne notre approvisionnement en électricité. A la différence de ce qu'elle a trop fait lundi en conférence de presse, maintenant, elle doit non pas chercher des coupables mais des solutions. La question est assez simple : de combien de mégawatts aura-t-on besoin, et comment va-t-on les trouver ?

Vous avez des suggestions ?

Oui, il y a des pistes. La première, c'est d'optimiser, grâce aux technologies de pointe, le stockage d'électricité en période de consommation normale, afin de pouvoir répondre aux situations de crise. La deuxième, c'est d'avoir le sou-

ten de la centrale à gaz de Vilvorde. La troisième, c'est d'envisager de relancer en novembre Tihange 1, qui est à l'arrêt actuellement, si je comprends bien, pour des raisons d'entretien principalement. La quatrième, c'est d'envisager l'achat d'énergie à l'étranger, ce qui est une possibilité, même si j'ai des doutes : en hiver, la consommation croît aussi aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, ils ont besoin eux aussi d'électricité, donc je ne suis pas sûr que nous pourrions capter beaucoup d'énergie de ce côté. Vous l'aurez compris, je veux avant tout des solutions en Belgique, sur notre territoire.

Quant à ceux qui prétendent que nous en sommes là à cause de la prolongation des centrales, qui incontinent le fait que nous soyons restés dans le nucléaire, je réponds simplement que fin novembre, début décembre, Doel 1 et Tihange seront opérationnels, et que grâce à cela seulement nous avons la certitude que nous pourrions limiter la crise, qu'elle n'ira pas au-delà de novembre.

Quoi qu'il en soit, on n'évitera pas une hausse du prix de l'électricité...

Mon raisonnement : si le marché n'est pas sûr que l'on pourra fournir l'électricité nécessaire, alors il s'ensuivra, et les prix monteront. Il faut éviter cela. Comment ? Il est important de rassurer. C'est le rôle de M^{me} Marghem.

Votre parti reste fondamentalement attaché au nucléaire, vous ne croyez pas à la fermeture définitive des centrales en 2025.

Dans le Pacte énergétique, on indique que l'on va fermer les centrales en 2025, mais si les prix montent, si les capacités de production en énergies alternatives restent modérées, alors, on

ne pourra pas sortir du nucléaire. En procédant aux investissements nécessaires, on devra garder les deux centrales les plus jeunes, Doel 4 et Tihange 3. La décision sera prise

par le prochain gouvernement fédéral, celui qui sera mis en place après les législatives de 2019. Le programme de la N-VA est clair, et si notre parti est appelé à négocier en 2019, il déposera ce dossier sur la table - c'est logique, chacun viendra avec ses demandes.

Vous évoquez l'unité de Vilvorde : plus largement, les centrales à gaz représentent-elles une alternative globale ?

Des études montrent que si l'on devait fermer les centrales nucléaires, il faudrait trouver en gros 3.600 mégawatts, autrement dit faire tourner neuf centrales à gaz... En plus, pour as-

surer le fonctionnement d'une centrale à gaz, il faut des subsides publics, sans cela ce n'est pas tenable ; or ces subsides sont surveillés par l'Europe, qui interdit les aides d'Etat.

Dans toute cette « crise », Marie-Christine Marghem a-t-elle une « responsabilité politique » ? Devrait-elle démissionner, comme le sous-entend, bruyamment, l'opposition ?

L'opposition est dans son rôle, mais je constate qu'ils demandent la démission de M^{me} Marghem quasiment tous les mois depuis le début de la législature, et parfois la démission d'autres membres du gouvernement, comme vous le savez... Pour moi, l'essentiel aujourd'hui, c'est d'avoir des solutions, et la démission n'en est pas une.

Si la N-VA était dans l'opposition et qu'un ministre d'un autre parti, imaginez un parti francophone par exemple, se trouvait dans la position de Marie-Christine Marghem, vous réclameriez sa démission avec fracas, vous mobiliseriez la Flandre, non ?

Soyons sérieux, c'est de la fiction. On ne répond pas aux questions qui ne se posent pas, disait Jean-Luc Dehaene. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI

À LA COMMISSION

Delizée, président : priorité à l'audition de la ministre

Chauds les débats en commission de l'Économie de la Chambre ce mercredi matin ? Ils ont commencé en coulisse déjà. A propos de l'organisation des travaux. A savoir : Marie-Christine Marghem veut idéalement venir s'expliquer avec, à ses côtés, des représentants d'Elia et d'Electrabel. Problème : la séance dure deux heures, entre 10 h et midi. C'est court. Trop court pour entendre tout le monde ? C'est l'avis du président de la commission, le PS Jean-Marc Delizée (ph.). Pour lequel on aura droit à débat d'actualité (questions-réponses), puis, à la fin, à une brève discussion ayant trait à l'audition ultérieurement des représentants d'Elia, d'Electrabel, pourquoi pas du Bureau du Plan. Quand ? Début de semaine prochaine. Raisonnement : priorité à l'audition de la ministre compétente, une chose à la fois. Du reste, complète-t-on auprès de Jean-Marc Delizée, si la ministre souhaite avoir des experts à ses côtés, elle peut compter dans un premier temps sur son « administration énergie », toute à sa disposition.

D.CI

délestage Les Wallons ne sont plus lésés

Pour la ministre de l'Énergie, il est encore trop tôt pour reparler de délestage. D'ici novembre, mois où un seul réacteur nucléaire sera opérationnel, elle veut trouver des solutions moins radicales que des coupures de courant volontaires. Mais, à un moment ou l'autre, on risque de remettre sur la table ce fameux plan de délestage. Vous vous souvenez ? On l'a dépeussière lors de la crise précédente en 2014. C'est lui qui détermine les zones qui risquent d'être privées d'électricité, en cas de pénurie.

Ce plan, mis à jour en catastrophe il y a quatre ans, semble aujourd'hui nettement mieux ficelé. Un travail mené, en début de législature, par la ministre Marghem. Désormais, toutes les informations sont publiées sur le site du SPF Economie. Et les gestionnaires de réseau de distribution (Sibelga, Ores et Resa) livrent également des informations plus précises sur leur site respectif, allant jusqu'aux rues concernées.

Une polémique avait également éclaté, en 2014, sur l'aspect communautaire du plan. Car 72 % des cabines de distribution de la Wallonie risquaient d'être délestées, contre 38 % en Flandre... Depuis, on a rectifié le tir. Le plan actuel prévoit le délestage potentiel de 60,4 % des cabines wallonnes, contre 59,3 % côté flamand (Bruxelles n'est pas concernée, avec seulement 0,9 % de cabines touchées).

Il n'y a pas à dire, c'est plus équilibré. Même s'il reste certains écarts entre provinces. 80,8 % des cabines du Brabant wallon risquent par exemple un délestage, contre 37,9 % à Liège. Mais il existe des contraintes techniques sur le réseau qui

rendent l'équilibre parfait impossible.

Dans l'ordre décroissant

Au total, la capacité de délestage prévue dans ce plan est de 5.000 MW (l'équivalent de cinq réacteurs nucléaires). Mais il est hautement improbable de devoir couper le courant à toutes les communes concernées en même temps. On les a donc réparties en huit tranches. Et, a priori, « on ne déleste qu'une seule tranche à la fois », prévient le SPF Economie. Même si « en cas de problème majeur, cela pourrait être plus ».

En cas de pénurie, ce sont les cabines de la tranche 8 (et les habitations qui y sont raccordées) qui seront coupées en premier lieu (la ministre a toutefois le pouvoir de choisir une autre tranche, et doit annoncer sa décision la veille du délestage). Certains utilisateurs prioritaires (hôpitaux et centres de gestion des appels d'urgence) seront réalimentés directement. Pour les autres, la coupure devrait durer environ trois heures, a priori entre 17 et 20 h.

Si un nouveau délestage est nécessaire, le lendemain ou lors du même hiver, on plongera dans le noir la tranche 7. Puis la 6... Seule la tranche 1 ne sera jamais concernée par un délestage lié à une pénurie. Car elle est réservée au délestage automatique, en cas d'incident soudain sur le réseau. ■

XAVIER COUNASSE

LE SOIR

Votre commune est-elle concernée par le plan de délestage ?

Vérifier sur notre carte sur plus.lesoir.be